

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 835 670

(21) N° d'enregistrement national :  
01 16585

(51) Int Cl<sup>7</sup> : H 04 L 9/18, H 04 N 7/16 // G 06 K 19/07

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 20.12.01.

(30) Priorité :

(43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 08.08.03 Bulletin 03/32.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(71) Demandeur(s) : CP8 Société anonyme — FR.

(72) Inventeur(s) : COURTOIS NICOLAS et PATARIN JACQUES.

(73) Titulaire(s) :

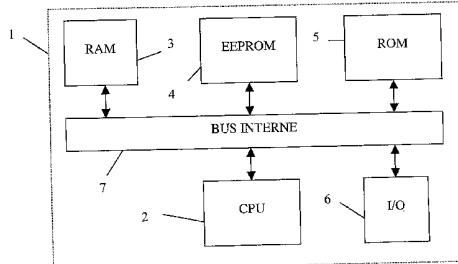
(74) Mandataire(s) :

(54) PROCÉDÉ DE DISTRIBUTION ANTI-PIRATAGE D'UN CONTENU NUMÉRIQUE PAR TRANSMISSION DIVERSIFIÉE PRO-ACTIVE, DISPOSITIF ÉMETTEUR ET OBJET PORTATIF RECEPTEUR ASSOCIÉS.

(57) L'invention concerne un procédé de distribution anti-piratage d'un contenu numérique par transmission diversifiée pro-active, un dispositif émetteur et un objet portatif récepteur associés.

Le procédé, prévu pour mettre une même information ( $K_c$ ) à disposition de plusieurs récepteurs (1) appartenant à un ensemble (G) de récepteurs, chaque récepteur stockant une information ( $SA_i$ ) qui lui est propre, est caractérisé en ce qu'il consiste à :

-définir une relation  $K_c = f(K, b_i, SA_i)$  où ( $f$ ) est une fonction déterminée, ( $K$ ) est une information commune à tous les récepteurs, et ( $b_i$ ) est une information différente pour chaque récepteur et pour chaque valeur de l'information ( $K$ );  
-donner à chaque récepteur, avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), accès à l'information ( $b_i$ ); et  
-transmettre l'information ( $K$ ) à tous les récepteurs, juste avant la mise à disposition de ( $K_c$ );  
de sorte que chaque récepteur peut calculer l'information ( $K_o$ ) au moyen de ladite relation.



FR 2 835 670 - A1



**Procédé de distribution anti-piratage d'un contenu numérique  
par transmission diversifiée pro-active, dispositif émetteur et objet  
portatif récepteur associés.**

5        Actuellement de nombreuses chaînes de télévision payantes sont victimes de fraudes. En particulier on trouve souvent des cartes pirates qui permettent de visualiser leurs chaînes. La présente invention propose un nouveau système de transmission des clés de déchiffrement de l'image (ou de l'image elle-même) qui présente de nombreux avantages : le système est 10 relativement simple à mettre en œuvre, et il permet de réagir rapidement en cas d'apparition de cartes pirates (flexibilité).

15      Si l'on obtient une carte pirate, on pourra de l'extérieur (c'est-à-dire juste en observant son fonctionnement) savoir de quels secrets elle dispose, ce qui permettra éventuellement de savoir de quelle vraie carte elle a obtenu ces secrets, mais surtout d'invalider rapidement toutes les cartes pirates sans invalider les cartes légitimes. En anglais, on parle de « traitor tracing » et en particulier de « black box (traitor) tracing ». Notons que l'invention proposée a de très bonnes propriétés d'efficacité et de sécurité par rapport 20 aux autres systèmes proposés dans la littérature cryptographique (cf. les références). Notons aussi que cette invention ne se limite pas à la télévision : le procédé peut aussi être utilisé à chaque fois que l'on souhaite transmettre un même contenu à plusieurs récepteurs autorisés.

25      Le nouveau procédé est caractérisé par des débits très raisonnables qui sont compatibles avec les limitations de débit imposées par les canaux de communication. De plus, il se distingue des autres procédés par la très faible longueur de la donnée K qui est transmise en temps réel pour permettre d'accéder au contenu protégé : cette longueur peut être aussi 30 courte que 64 bits.

L'invention concerne à cet effet un procédé pour mettre une même information ( $K_c$ ) à disposition de plusieurs récepteurs appartenant à un ensemble ( $G$ ) de récepteurs, chaque récepteur stockant une information ( $SA_i$ ) qui lui est propre, caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistant à :

- 5        -définir une relation  $K_c=f(K, b_i, SA_i)$  où ( $f$ ) est une fonction déterminée, ( $K$ ) est une information commune à tous les récepteurs, et ( $b_i$ ) est une information différente pour chaque récepteur et pour chaque valeur de l'information ( $K$ ) ;
- 10      -donner à chaque récepteur, avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), accès à l'information ( $b_i$ ) ; et
- transmettre l'information ( $K$ ) à tous les récepteurs, juste avant la mise à disposition de ( $K_c$ ) ;
- de sorte que chaque récepteur peut calculer l'information ( $K_c$ ) au moyen de ladite relation.

15

Avantageusement, la fonction ( $f$ ) est telle qu'à partir de la connaissance d'un ( $b_i$ ) et d'un ( $SA_i$ ), on ne connaît pas d'algorithme qui permette d'obtenir l'information ( $K_c$ ) en un temps réaliste et avec une probabilité non négligeable, lorsqu'on ne connaît pas l'information ( $K$ ).

20

Avantageusement, la fonction  $f$  est telle qu'à partir de la connaissance d'un certain nombre de ( $b_1..b_n$ ) pour un certain sous-ensemble ( $G'$ ) de récepteurs, on ne connaît pas d'algorithme qui permette, avant de connaître  $K$  actuelle, en un temps réaliste et avec une probabilité non négligeable, de produire un couple ( $b_i, SA_i$ ) valide avec un ( $SA_i$ ) légitime,  $i$  n'étant pas un des récepteurs 1.. $n$  de ( $G'$ ).

Avantageusement, la fonction  $f$  est de la forme :

$$30 \quad f(K, b_i, SA_i) = b_i \oplus E_K(SA_i)$$

où  $E_K$  est une fonction dépendant de l'information (K) et où  $\oplus$  désigne une loi de groupe.

Avantageusement, la fonction  $(E_K)$  est une fonction de chiffrement cryptographique, et (K) une clé secrète utilisée par cette fonction.

Avantageusement, les valeurs  $(b_i)$  sont envoyées chiffrées avec une clé  $(K_i)$  spécifique à chaque récepteur d'un certain ensemble (G) de récepteurs.

10 Avantageusement, chaque valeur  $(SA_i)$  est une valeur secrète connue du récepteur d'indice i.

Avantageusement, chaque  $(b_i)$  est constitué de deux valeurs  $b_{1i}$  et  $b_{2i}$ , et de même l'information propre de chaque récepteur est constituée de deux valeurs  $SA_i$  et  $SA_j$ , de sorte que chaque récepteur, identifié par le couple d'indices  $(i,j)$ , combine les valeurs  $b_{1i}$  et  $b_{2j}$  correspondantes avec les valeurs  $SA_i$  et  $SA_j$  pour calculer des valeurs  $K_{c1}$  et  $K_{c2}$  au moyen de ladite relation, qui à leur tour sont combinées pour accéder à l'information  $K_c$ .

20 Avantageusement, l'information  $K_c$  est une clé permettant de déchiffrer un contenu numérique tel qu'une image de télévision..

Avantageusement, l'information  $K_c$  est utilisable pendant quelques minutes par les récepteurs, l'information K est envoyée quelques secondes en avance, et les  $b_i$  sont envoyés régulièrement en commençant plusieurs jours à l'avance.

Avantageusement, certains récepteurs trouvent au moins une partie de leurs valeurs  $b_i$  dans une liste de valeurs pré-stockées dans les récepteurs.

30 L'invention concerne aussi un objet portatif récepteur appartenant à un ensemble (G) d'objets portatifs, et comprenant des moyens de traitement

d'information et des moyens de mémorisation d'information, les moyens de mémorisation stockant une information ( $SA_i$ ) qui est propre à l'objet portatif et une fonction (f) déterminée, caractérisé en ce qu'il comprend :

- 5 -des moyens pour avoir accès à une information ( $b_i$ ) différente pour chaque objet portatif de l'ensemble (G) et pour chaque valeur de l'information (K) ; et  
-des moyens pour calculer une information ( $K_c$ ) au moyen d'une relation  $K_c=f(K, b_i, SA_i)$  où K est une information commune à tous les objets portatifs et transmise à ceux-ci.

10

L'invention concerne enfin un dispositif émetteur pour mettre une même information ( $K_c$ ) à disposition de plusieurs récepteurs appartenant à un ensemble (G) de récepteurs, chaque récepteur stockant une information ( $SA_i$ ) qui lui est propre, caractérisé en ce qu'il comprend :

- 15 -des moyens de calcul agencés pour calculer une information ( $b_i$ ) à partir d'une relation  $K_c=f(K, b_i, SA_i)$  où (f) est une fonction déterminée, (K) est une information commune à tous les récepteurs, et l'information ( $b_i$ ) est une information différente pour chaque récepteur et pour chaque valeur de l'information (K) ; et  
20 -des moyens de transmission agencés pour transmettre à chaque récepteur, un certain temps avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), l'information ( $b_i$ ) qui lui est associée, et pour transmettre l'information (K) à tous les récepteurs, juste avant la mise à disposition de ( $K_c$ ).

25

D'autres détails et avantages de la présente invention apparaîtront au cours de la description suivante d'un mode d'exécution préféré mais non limitatif, en regard des dessins annexés sur lesquels :

La figure 1 représente un récepteur sous la forme d'un objet portatif du type carte à puce ; et

30

La figure 2 représente un dispositif émetteur associé.

## 1 Exemple de système

### 1.1 Description

5 Considérons un système de distribution d'une même information à de nombreux récepteurs valides. Par exemple, il peut s'agir d'un système de télévision payante. Notons  $K_c$  la clé de déchiffrement de l'information. Cette clé a par exemple une durée de vie de 10 minutes et peut avoir entre 64 et 128 bits. Nous allons décrire un procédé qui va permettre aux récepteurs de 10 recalculer toutes les 10 minutes la nouvelle valeur de  $K_c$ . Notons qu'ici tous les récepteurs vont calculer une même valeur de  $K_c$ , alors qu'ils auront tous des secrets différents.

15 Considérons un récepteur, et appelons-le « récepteur d'indice  $i$  ». Ce récepteur possède ici au moins deux valeurs qui lui sont propres : une clé de chiffrement  $K_i$ , et une valeur secrète  $SA_i$ .

L'organisme chargé de la transmission va générer une clé secrète  $K$ , puis va calculer, pour tous les indices  $i$ , la valeur suivante :

20

$$b_i = K_c \oplus E_K(SA_i),$$

où  $E$  désigne une fonction de chiffrement, ou plus généralement une fonction à sens unique, utilisant la clé  $K$ , et où  $\oplus$  désigne une loi de groupe (par exemple le XOR bit par bit, ou l'addition modulo 256), et il va transmettre 25 toutes ces valeurs  $b_i$ , chiffrées respectivement avec une clé  $K_i$ . Par exemple, il va régulièrement transmettre toutes les valeurs  $b_i$  plusieurs jours à l'avance.

30 Ainsi, un récepteur qui sera en mode réception sera capable, plusieurs jours à l'avance, de déchiffrer la valeur  $b_i$  (au moyen de sa clé  $K_i$ ).

Puis, quelques secondes seulement avant que la clé  $K_c$  devienne utile, l'émetteur va envoyer la clé secrète  $K$  à tous les récepteurs. Cette clef peut être très courte, par exemple 64 bits. Dès lors, ceux-ci vont être capables de calculer  $K_c$  en calculant  $y = E_K(SA_i)$ , puis  $K_c = b_i \oplus y^{-1}$  (si l'opération de groupe est le XOR bit par bit, alors  $y^{-1}=y$ ).

Notons que le facteur « temps » joue ici un rôle très important : avant l'émission de  $K$ , aucun des récepteurs ne peut calculer la valeur de  $K_c$ , et ils ont tous en mémoire des valeurs  $b_i$  et  $SA_i$  différentes. Puis, dès l'émission de  $K$ , ils vont tous, à partir de cette même et unique valeur  $K$  et de leurs valeurs 10 différentes  $SA_i$  et  $b_i$ , pouvoir recalculer la même valeur  $K_c$ .

On rappelle qu'une fonction à sens unique est une fonction qui peut être calculée dans un sens sans information particulière, mais qui ne peut pas 15 être calculée de façon inverse, sauf éventuellement si l'on connaît certains paramètres. Il s'agit notamment d'une fonction de hachage telle que MD5 ou SHA.

1.2 « Black Box Traitor Tracing », ou comment réagir en cas d'apparition de 20 cartes pirates

Si des cartes pirates apparaissent, il est possible de réagir : d'une part en détectant le (ou les) secrets qui sont dans la carte (voir ci-dessous), ensuite en invalidant toutes les cartes qui possèdent ce (ces) mêmes secrets (voir ci-dessous). Et ceci sans changer les autres cartes en circulation, qui vont 25 continuer à fonctionner.

### 1.3 Détection du (ou des) secrets

Supposons tout d'abord que les secrets d'un seul vrai récepteur se trouvent 30 dans une carte pirate. On va séparer les cartes valides en deux ensembles

ayant approximativement le même nombre d'éléments : A et B. Puis, on transmet à la carte pirate les vrais  $b_i$  pour A et des faux  $b_i$  pour B, et on observe si elle est encore capable de déchiffrer les images correctement. Si oui, son secret appartient à A, sinon à B. On recommence ensuite avec deux  
5 nouveaux sous-ensembles. Ainsi, s'il y a environ  $2^n$  indices i possibles, en environ n essais on va trouver de quel indice il s'agit.

Notons qu'il n'est pas nécessaire d'aller lire les secrets contenus dans la carte : il suffit d'observer son fonctionnement. Si plusieurs secrets sont  
10 présents dans une même carte, le procédé indiqué permet de détecter un 1<sup>er</sup> secret. Puis, on n'envoie plus les  $b_i$  correspondant à ce secret, et on détecte un 2<sup>ème</sup> secret, etc. On peut aussi imaginer que la carte pirate possède les secrets de plusieurs vrais récepteurs et qu'elle utilise ces secrets de façon complexe : la détection devient alors plus difficile mais reste en général  
15 possible tant que le nombre de secrets contenus dans la carte pirate n'est pas trop grand.

#### 1.3.1 Invalidation des cartes ayant ce (ces) secret(s)

20 Il suffit de ne plus transmettre les  $b_i$  correspondant à ces secrets.

## 2 Le schéma général de base

25 On va résumer le principe de base qui est le cœur de l'invention, dans toute sa généralité, et dans les chapitres suivants on va décrire des améliorations, variantes, et versions plus générales qui en sont dérivées.

Soit G un ensemble de récepteurs légitimes. Le but est de leur transmettre  
30 (et seulement à eux) un contenu  $K_c$ , consistant en toute sorte d'information (données, programme, clef cryptographique, etc...), notamment un contenu numérique. Le contenu  $K_c$  peut notamment être une clef pour accéder à un

programme de télévision payante. Le contenu  $K_c$  est identique pour tous les récepteurs et, typiquement, il va changer très rapidement pour éviter sa redistribution frauduleuse.

Le principe de base de l'invention est de transmettre  $K_c$  à tous les récepteurs 5 légitimes par le moyen d'une autre clef  $K$  envoyée en clair, de sorte que chaque récepteur connaisse un moyen de calculer  $K_c$  à partir de  $K$ , qui soit complètement différent de celui utilisé par les autres récepteurs.

Ce moyen sera typiquement une valeur  $b_i$ , envoyée longtemps à l'avance, 10 qu'il retrouve dans sa mémoire. Juste avant que  $K_c$  doive être mise à disposition des récepteurs, on envoie une unique valeur  $K$  à tous les récepteurs de l'ensemble  $G$ , de telle sorte que chaque récepteur peut calculer  $K_c$  au moyen d'une fonction  $f$  qu'il détient et qui prend en entrée  $K$ ,  $b_i$ , et une valeur  $SA_i$  qui lui est propre. Pour tout indice  $i$  du groupe de 15 récepteurs, on a donc :

$$K_c = f(K, b_i, SA_i).$$

Le moment où  $K$  devra être envoyée aux récepteurs sera à apprécier en 20 fonction des circonstances, de façon à assurer qu'un fraudeur ne soit pas capable, dans le délai séparant l'envoi de  $K$  et la mise à disposition de  $K_c$ , de recalculer  $K_c$ , ou tout du moins d'en faire un usage frauduleux. Typiquement,  $K$  sera envoyée quelques secondes ou quelques minutes avant la mise à disposition de  $K_c$ .

25

## 2.1 Variantes du schéma de base

### Variante 1

30

Pour certaines applications, il n'est pas nécessaire que les valeurs  $SA_i$  soient secrètes : elles peuvent être publiques.

### Variante 2

Pour certaines applications, lorsque les valeurs  $SA_i$  sont secrètes, on peut envoyer les valeurs  $b_i$  en clair aux récepteurs.

5

### Variante 3

La fonction  $E$ , au lieu d'être une fonction de chiffrement, peut plus généralement être une fonction à sens unique utilisant une clé  $K$ , par exemple une fonction de hachage cryptographique telle que SHA-1.

10

### Variante 4 - Pré-stockage de valeurs $b_i$

15

Plutôt que d'envoyer des valeurs  $b_i$ , il est possible de les avoir pré-calculées et pré-stockées chez le récepteur, par exemple en mémoire flash, sur le disque dur, sur un CD-ROM, ou sur un DVD. On peut également les diffuser localement, par exemple par le câble de l'immeuble ou par les ondes hertziennes.

20

## 3 Le schéma généralisé.

25

Le schéma décrit plus haut avec ces variantes peut être dupliqué ou démultiplié, ce qui apporte des gains considérables en termes de performances et détection de coalitions des fraudeurs. D'abord, nous allons décrire une version dupliquée, pour enfin expliquer le principe général qui permet d'utiliser le schéma plusieurs fois en parallèle et tous les bénéfices qui en découlent.

30

### 3.1 2<sup>ème</sup> exemple de système

Ici, chaque récepteur possède, à la place de la valeur  $SA_i$  qui lui était propre, deux valeurs  $SA_i$  et  $SA_j$ , de sorte que plusieurs récepteurs peuvent avoir le même  $SA_i$  ou le même  $SA_j$ , mais pas simultanément le même  $SA_i$  et le même  $SA_j$ . Ainsi chaque récepteur est caractérisé par un couple d'indices  $(i, j)$  qui lui est propre.

- De plus, chaque récepteur peut posséder deux clés de déchiffrement  $K_i$  et  $K_j$ ,
- 10      de sorte que plusieurs récepteurs peuvent avoir le même  $K_i$  ou le même  $K_j$ , mais pas simultanément le même  $K_i$  et le même  $K_j$ . Les  $K_i$  peuvent servir à transmettre les  $b_i$  aux récepteurs de façon secrète (sauf dans la variante où les  $b_i$  sont publics).
- 15      L'organisme chargé des transmissions va générer deux valeurs secrètes  $K_{c1}$  et  $K_{c2}$ . Ensuite, elles sont combinées pour accéder à la clef principale  $K_c$  ou pour accéder directement au contenu. Par exemple, on peut avoir :
- $K_c = K_{c1} \# K_{c2}$ , où  $\#$  est une loi de groupe.
- 20      Puis il génère une clé  $K$  et il calcule tous les

$$b_{1i} = K_{c1} \oplus E_K(SA_i)$$

$$\text{et } b_{2j} = K_{c2} \oplus E_K(SA_j)$$

- 25      où  $E$  désigne une fonction de chiffrement, ou plus généralement une fonction à sens unique, utilisant la clé  $K$ , et où  $\oplus$  désigne une loi de groupe, et il va transmettre tous ces  $b_{1i}$  chiffrés avec la clé  $K_{1i}$  et tous les  $b_{2j}$  chiffrés avec la clé  $K_j$ . Par exemple, il va régulièrement transmettre tous les  $b_{1i}$  et  $b_{2j}$
- 30      plusieurs jours à l'avance.

Ainsi un récepteur qui sera en mode réception sera capable plusieurs jours à l'avance de déchiffrer la valeur  $b_{1i}$  (au moyen de sa clé  $K_i$ ) et la valeur  $b_{2j}$  (au moyen de sa clé  $K_j$ ).

- 5 Puis, quelques secondes seulement avant que la clé  $K_c$  devienne utile, l'émetteur va envoyer la clé secrète  $K$  à tous les récepteurs. Dès lors, ceux-ci vont être capables de calculer  $K_c$  en calculant  $y = E_K(SA_i)$ ,  $z = E_K(SA_j)$ , puis  $K_{c1} = b_{1i} \oplus y^{-1}$ ,  $K_{c2} = b_{2j} \oplus z^{-1}$ , puis et enfin  $K_c = K_{c1} \# K_{c2}$ .
- 10 L'avantage de cette 2<sup>ème</sup> version est qu'elle permet de transmettre moins de valeurs  $b_i$  que la 1<sup>ère</sup> version (car plusieurs récepteurs ont les mêmes  $b_{1i}$  ou  $b_{2j}$ ). Typiquement, on peut s'arranger pour ne transmettre qu'un nombre de  $b_{1i}$  et de  $b_{2j}$  qui est de l'ordre de la racine carrée du nombre de récepteurs.

15

### 3.2 Le schéma généralisé démultiplié.

- Au lieu de dupliquer le schéma de base, on peut plus généralement le démultiplier. Ainsi chaque  $b_i$  est composé d'une ou plusieurs valeurs : ( $b_{1i}$ ,  $b_{2j}$ ,  $b_{3k}$ , ...) et chaque récepteur est caractérisé par une liste d'indices (i,j,k,...) et des adresses ( $SA_i$ ,  $SA_j$ ,  $SA_k$ , ..) correspondantes. Le récepteur caractérisé par la liste (i,j,k,...) utilise les valeurs ( $b_{1i}$ ,  $b_{2j}$ ,  $b_{3k}$ , ...) correspondantes avec ( $SA_i$ ,  $SA_j$ ,  $SA_k$ , ...) pour déchiffrer les valeurs  $K_{ci}$  ( $K_{c1}$ ,  $K_{c2}$ ,  $K_{c3}$ , ...) qui doivent être combinées pour calculer une clef d'accès au contenu  $K_c$ , ou le contenu lui-même.

- Chaque récepteur va être identifié par une liste d'indices, de préférence unique, sous forme (i), (i,j) ou (i,j,k,...) qui permet de l'identifier (ou d'identifier un petit groupe de récepteurs suspects). De façon équivalente, on peut dire que le récepteur est caractérisé par son ensemble de clefs ou d'adresses selon deux interprétations possibles, qui est son ensemble ( $SA_i$ ,  $SA_j$ ,  $SA_k$ , ...). Ainsi, on peut combiner ce schéma avec tout autre schéma de traitor tracing à clef secrète connu, par exemple celui décrit dans l'article *Tracing*

*Traitors*, Crypto'94, de Benny Chor, Amos Fiat, and Moni Naor,. Pour cela, il faut que le protocole de traitor tracing classique spécifie la façon de distribuer des secrets ( $SA_i, SA_j, SA_k, \dots$ ) à des récepteurs et la façon de calculer la clef principale  $K_C$  à partir des  $K_{Ci}$ . Cela doit se faire, selon le schéma utilisé, de sorte que pour un certain nombre  $C$  de récepteurs qui mettent leur clefs commun pour construire un décodeur pirate, on puisse néanmoins identifier un ou tous les pirates, ou tout au moins désactiver tous les décodeurs pirates sans empêcher des récepteurs légitimes non pirates d'accéder au contenu.

5 Selon le procédé de l'invention, comme déjà expliqué plus haut, il y a de nombreuses façons de savoir quelles sont les clefs contenues dans une carte pirate, sans désassembler la carte, simplement en observant son fonctionnement sur une émission qui ne contient qu'une partie des  $b_i$  corrects. Cette propriété de black-box tracing est conservée dans les généralisations du schéma de base, et ainsi on peut ne plus envoyer de  $b_i$

10 correspondant à un ou plusieurs secrets  $SA_i$  qui sont contenus dans la carte pirate. En même temps, pour les récepteurs légitimes, on peut avoir à leur envoyer (à l'avance, et de préférence chiffrée avec une clef secrète) une nouvelle valeur de  $SA_i$ .

15

20

### 3.3 Variantes du schéma généralisé

Toutes les variantes décrites dans le paragraphe 2.1 pour le schéma de base peuvent également s'appliquer au schéma démultiplié décrit dans la partie 3. De plus, il y a d'autres groupes de variantes spécifiques au schéma général dupliqué ou démultiplié :

25

Groupe de variantes 1 : ces variantes consistent à utiliser d'autres façons de distribuer des secrets ( $SA_i, SA_j, SA_k, \dots$ ) à des récepteurs.

30 Groupe de variantes 2 : ces variantes consistent à utiliser d'autres façons de calculer la clef principale  $K_C$  à partir des  $K_{Ci}$ .

Groupe de variantes 3 : variantes où la clef K utilisée dans le calcul des différentes valeurs ( $b_{1i}$ ,  $b_{2j}$ ,  $b_{3k}$ , ...) n'est pas la même pour toutes ces valeurs. Par exemple on peut utiliser une clef pour les  $b_{1i}$  et une autre pour les  $b_{2j}$ .

5

Groupe de variantes 4 : variantes où la fonction  $f(K, b_i, SA_i)$  utilisée pour les valeurs  $b_{1i}$ ,  $b_{2j}$  etc... n'est pas la même pour toutes ces valeurs. Par exemple on peut utiliser une fonction différente pour les  $b_{1i}$  qui sert à calculer  $K_{c1}$ , et une autre fonction pour les  $b_{2j}$  qui sert à calculer  $K_{c2}$ .

10

Groupe de variantes 5 : variantes où la clef secrète  $K_i$  utilisée pour transmettre les  $b_{1i}$  et les  $b_{2j}$  n'est pas la même pour tous les récepteurs qui utilisent le même i, ou diffère pour les  $b_{1i}$  et les  $b_{2i}$ .

15

L'invention va maintenant être brièvement décrite dans sa mise en œuvre au moyen de dispositifs de traitement d'information. Elle concerne un procédé pour mettre une même information ( $K_c$ ) à disposition de plusieurs récepteurs appartenant à un ensemble (G) de récepteurs, à partir d'un émetteur 20 comprenant des moyens de traitement d'information et des moyens de mémorisation d'information, chaque récepteur comprenant des moyens de traitement d'information et des moyens de mémorisation d'information, les moyens de mémorisation du récepteur stockant une information ( $SA_i$ ) qui lui est propre, caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistant à :

25

-définir, dans les moyens de mémorisation d'information de chaque récepteur, une relation  $K_c=f(K, b_i, SA_i)$  où (f) est une fonction déterminée, (K) est une information commune à tous les récepteurs, et ( $b_i$ ) est une information différente pour chaque récepteur et pour chaque valeur de l'information (K) ;

30

-donner aux moyens de traitement de chaque récepteur, avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), accès à l'information ( $b_i$ ) ; et

-transmettre l'information ( $K$ ) à tous les récepteurs, juste avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), grâce aux moyens de traitement de l'émetteur ; de sorte que chaque récepteur peut calculer l'information ( $K_c$ ) au moyen de ladite relation, grâce à ses moyens de traitement.

5

La figure 1 rappelle la constitution générale d'un récepteur 1 du type carte à puce. Il comprend des moyens de traitement d'information ou CPU 2, des moyens de mémorisation d'information 3,4,5 de différents types (RAM, EEPROM, ROM), des moyens d'entrée/sortie 6 permettant à la carte de coopérer avec un terminal lecteur de carte, et un bus 7 permettant à ces différents éléments de dialoguer entre eux. C'est par le biais du terminal (non représenté) que la carte dialogue avec un dispositif émetteur distant.

La figure 2 rappelle la constitution générale d'un dispositif émetteur 10. Il comprend des moyens de traitement d'information ou processeur 11, des moyens de mémorisation d'information 12 pouvant être de différents types (RAM, EEPROM, ROM), des moyens d'entrée/sortie classiques 13 permettant à l'émetteur de coopérer avec le monde extérieur, et un bus 14 permettant à ces différents éléments de dialoguer entre eux. L'émetteur comprend aussi des moyens de transmission 15 spécialement agencés pour communiquer selon l'invention avec l'ensemble de récepteurs auquel il est associé. Dans le cas d'un système de télévision payante, ces moyens de transmission sont agencés pour émettre des images et au moins l'information  $K$  précitée, notamment par ondes radio.

25

## REVENDICATIONS

1. Procédé pour mettre une même information ( $K_c$ ) à disposition de plusieurs récepteurs (1) appartenant à un ensemble (G) de récepteurs, chaque récepteur stockant une information ( $SA_i$ ) qui lui est propre, caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistant à :
  - définir une relation  $K_c=f(K, b_i, SA_i)$  où ( $f$ ) est une fonction déterminée, ( $K$ ) est une information commune à tous les récepteurs, et ( $b_i$ ) est une information différente pour chaque récepteur et pour chaque valeur de l'information ( $K$ ) ;
  - donner à chaque récepteur, avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), accès à l'information ( $b_i$ ) ; et
  - transmettre l'information ( $K$ ) à tous les récepteurs, juste avant la mise à disposition de ( $K_c$ ) ;15 de sorte que chaque récepteur peut calculer l'information ( $K_c$ ) au moyen de ladite relation.
2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que la fonction ( $f$ ) est telle qu'à partir de la connaissance d'un ( $b_i$ ) et d'un ( $SA_i$ ), on ne connaît pas d'algorithme qui permette d'obtenir l'information ( $K_c$ ) en un temps réaliste et avec une probabilité non négligeable, lorsqu'on ne connaît pas l'information ( $K$ ).20
3. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que la fonction  $f$  est telle qu'à partir de la connaissance d'un certain nombre de ( $b_1..b_n$ ) pour un certain sous-ensemble (G') de récepteurs, on ne connaît pas d'algorithme qui permette, avant de connaître  $K$  actuelle, en un temps réaliste et avec une probabilité non négligeable, de produire un couple ( $b_i, SA_i$ ) valide avec un ( $SA_i$ ) légitime,  $i$  n'étant pas un des récepteurs 25 1..n de (G').30

4. Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que la fonction f est de la forme :

$$f(K, b_i, SA_i) = b_i \oplus E_K(SA_i)$$

5

où  $E_K$  est une fonction dépendant de l'information (K) et où  $\oplus$  désigne une loi de groupe.

- 10 5. Procédé selon la revendication 4, caractérisé en ce que la fonction ( $E_K$ ) est une fonction de chiffrement cryptographique, et (K) une clé secrète utilisée par cette fonction.

15

6. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que les valeurs ( $b_i$ ) sont envoyées chiffrées avec une clé ( $K_i$ ) spécifique à chaque récepteur d'un certain ensemble (G) de récepteurs.

- 15 7. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que chaque valeur ( $SA_i$ ) est une valeur secrète connue du récepteur d'indice i.

20

8. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que chaque ( $b_i$ ) est constitué de deux valeurs  $b_{1i}$  et  $b_{2i}$ , et de même l'information propre de chaque récepteur est constituée de deux valeurs  $SA_i$  et  $SA_j$ , de sorte que chaque récepteur, identifié par le couple d'indices (i,j), combine les valeurs  $b_{1i}$  et  $b_{2j}$  correspondantes avec les valeurs  $SA_i$  et  $SA_j$  pour calculer des valeurs  $K_{c1}$  et  $K_{c2}$  au moyen de ladite relation, qui à leur tour sont combinées pour accéder à l'information  $K_c$ .

25

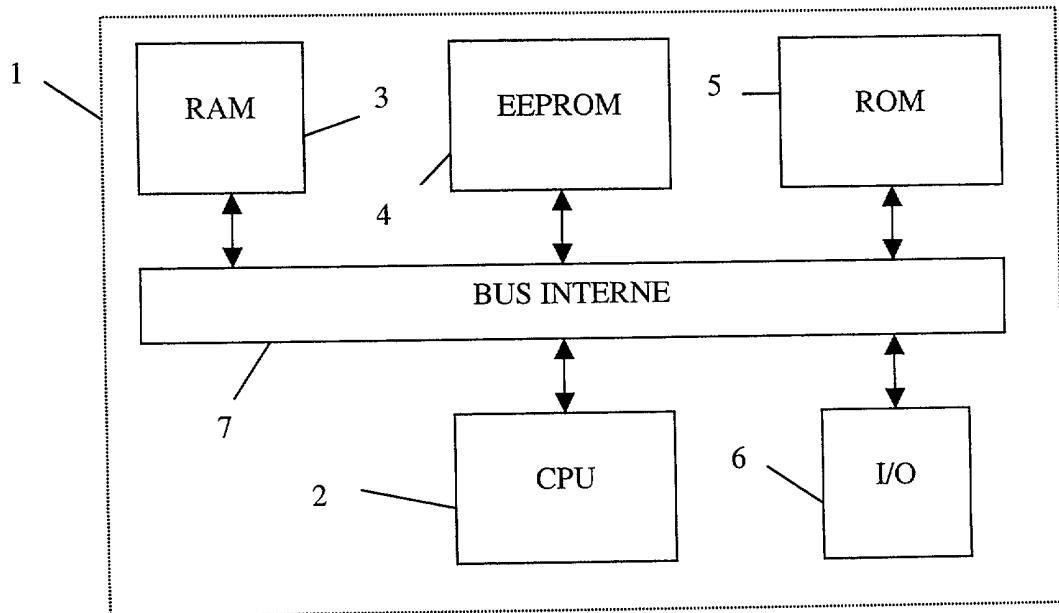
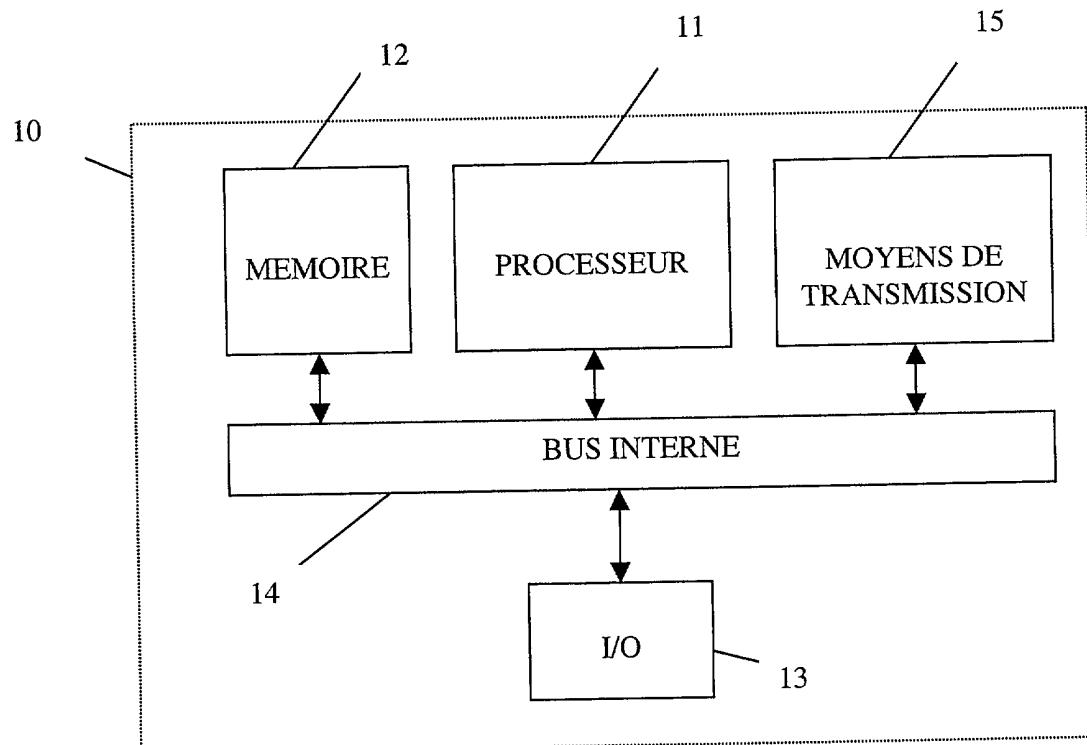
30

9. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce l'information  $K_c$  est une clé permettant de déchiffrer un contenu numérique tel qu'une image de télévision..

10. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'information  $K_c$  est utilisable pendant quelques minutes par les récepteurs, l'information K est envoyée quelques secondes en avance, et les  $b_i$  sont envoyés régulièrement en commençant plusieurs jours à l'avance.
15. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que certains récepteurs trouvent au moins une partie de leurs valeurs  $b_i$  dans une liste de valeurs pré-stockées dans les récepteurs.
10. Objet portatif récepteur (1) appartenant à un ensemble (G) d'objets portatifs, et comprenant des moyens de traitement d'information (2) et des moyens de mémorisation d'information (3,4,5), les moyens de mémorisation stockant une information ( $SA_i$ ) qui est propre à l'objet portatif et une fonction (f) déterminée, caractérisé en ce qu'il comprend :
20. -des moyens pour avoir accès à une information ( $b_i$ ) différente pour chaque objet portatif de l'ensemble (G) et pour chaque valeur de l'information (K) ; et  
-des moyens pour calculer une information ( $K_c$ ) au moyen d'une relation  $K_c = f(K, b_i, SA_i)$  où K est une information commune à tous les objets portatifs et transmise à ceux-ci.
25. Dispositif émetteur (10) pour mettre une même information ( $K_c$ ) à disposition de plusieurs récepteurs (1) appartenant à un ensemble (G) de récepteurs, chaque récepteur stockant une information ( $SA_i$ ) qui lui est propre, caractérisé en ce qu'il comprend :  
30. -des moyens de calcul (11) agencés pour calculer une information ( $b_i$ ) à partir d'une relation  $K_c = f(K, b_i, SA_i)$  où (f) est une fonction déterminée, (K) est une information commune à tous les récepteurs, et l'information ( $b_i$ ) est une

information différente pour chaque récepteur et pour chaque valeur de l'information ( $K$ ) ; et  
-des moyens de transmission (15) agencés pour transmettre à chaque récepteur, un certain temps avant la mise à disposition de ( $K_c$ ), l'information ( $b_i$ ) qui lui est associée, et pour transmettre l'information ( $K$ ) à tous les récepteurs, juste avant la mise à disposition de ( $K_c$ ).

1/1

**FIG. 1****FIG. 2**

**RAPPORT DE RECHERCHE**  
**PRÉLIMINAIRE**

2835670

N° d'enregistrement  
 national

FA 612425  
 FR 0116585

établi sur la base des dernières revendications  
 déposées avant le commencement de la recherche

<b>DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS</b>		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	MAYER A ET AL: "Generalized secret sharing and group-key distribution using short keys" COMPRESSION AND COMPLEXITY OF SEQUENCES 1997. PROCEEDINGS SALERNO, ITALY 11-13 JUNE 1997, LOS ALAMITOS, CA, USA, IEEE COMPUT. SOC, US, 11 juin 1997 (1997-06-11), pages 30-44, XP010274905 ISBN: 0-8186-8132-2 * abrégé * * page 36 - page 40 *	1-13	H04L9/12 H04L9/10
D, A	CHOR B ET AL: "Tracing traitors" ADVANCES IN CRYPTOLOGY (CRYPTO). SANTA BARBARA, AUG. 21 - 25, 1994, PROCEEDINGS OF THE ANNUAL INTERNATIONAL CRYPTOLOGY CONFERENCE (CRYPTO), BERLIN, SPRINGER, DE, vol. CONF. 14, 1 août 1994 (1994-08-01), pages 257-270, XP002097845 ISBN: 3-540-58333-5 * le document en entier *	1-13	
A	KIAYIAS A ; YUNG M: "Self protecting pirates and black-box traitor tracing" ADVANCES IN CRYPTOLOGY - CRYPTO 2001, , PROCEEDINGS (LECTURE NOTES IN COMPUTER SCIENCE VOL.2139), SPRINGER-VERLAG, 23 août 2001 (2001-08-23), pages 63-79, XP002210279 Berlin, Germany ISBN: 3-540-42456-3 * page 63 - page 66 * * page 69 - page 74 *	1-13	H04L H04N
1	Date d'achèvement de la recherche  19 août 2002	Examinateur  Carnerero Álvaro, F	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

2835670

N° d'enregistrement  
national

FA 612425  
FR 0116585

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

<b>DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS</b>		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	<p>DENG R H ET AL: "Authenticated key distribution and secure broadcast using no conventional encryption: a unified approach based on block codes"          GLOBAL TELECOMMUNICATIONS CONFERENCE, 1995. CONFERENCE RECORD. COMMUNICATION THEORY MINI-CONFERENCE, GLOBECOM '95., IEEE SINGAPORE 13-17 NOV. 1995, NEW YORK, NY, USA, IEEE, US,          13 novembre 1995 (1995-11-13), pages 1193-1197, XP010164413          ISBN: 0-7803-2509-5          * page 1193, colonne de droite, alinéa 2 *</p> <p>-----</p>	1-13	
		<b>DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)</b>	
1		Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
		19 août 2002	Carnerero Álvaro, F
EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)	<p><b>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul          Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie          A : arrière-plan technologique          O : divulgation non-écrite          P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention          E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.          D : cité dans la demande          L : cité pour d'autres raisons          .....          &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>		